

Opération SUPER U - VIC le Comte 2
 EXAMEN AU CAS PAR CAS PREALABLE A LA REALISATION EVENTUELLE D'UNE EVALUATION ENVIRONNEMENTALE
 Calcul surfaces de stationnement - LOI ALUR
 31 août 2017

Détermination de la surface plancher affectée au commerce SUPER U	RDC	4 102 m ²
	ETAGE	308 m ²
Détermination de la surface de plancher affectée au POLE MEDICAL		3 500 m ²
Surface de plancher totale		7 910 m ²
Détermination de l'emprise au sol maximale de l'aire de stationnement	Coefficient (LOI ALUR)	0,75
	Surface maximale de l'aire de stationnement	5 932,50 m²

Calcul pour parking de 212 places

	Type de surface	Surface réelle m ²	Coefficient pondération	Surface à prendre en compte ALUR (m ²)
Surface à prendre en compte pleinement	Places de stationnement imperméabilisées 5 PMR 5 Places Familles 144 Places	1965	1	1965
	Voirie d'accès imperméabilisée	4 586	1	4 586
Surface à prendre en compte pour moitié	Places de stationnement perméables 27 places (Personnel)	337,50	0,5	168,75
Surface à soustraire	Places dédiées aux véhicules électriques ou hybrides 21 places (12 Places équipées + 9 prééquipées)	262,50	-1	-262,50
	Places de stationnement réservés à l'autopartage 10 Places	125	-1	-125
	Espaces paysagés en plein terre compris dans l'emprise de l'aire du parc de stationnement	982	-1	-982
Total de l'emprise au sol de l'aire de stationnement		8258		5350,25

IR 

Opération SUPER U - VIC le Comte 2
 EXAMEN AU CAS PAR CAS PREALABLE A LA REALISATION D'UNE EVALUATION ENVIRONNEMENTALE
 PLU - Calcul des surfaces d'espaces verts
 31 août 2017

	SUPER U	FUTUR POLE MEDICAL	SURFACE GLOBALE
Surface de la parcelle (m ²)	20 342	4890	25 232
Surface Emprise PLU (m ²)	16 693	3 642	20 335
Pour le secteur AUi, surfaces espaces verts de 10% à 15% de la parcelle (m ²)	entre 2034 et 3051 m ²	entre 489 et 733 m ²	
Surfaces espaces verts projet (m ²)	4 632	La mise en espaces verts de la zone de recul répond déjà à cette demande (1 248m ²). Un calcul plus détaillé sera réalisé par le pétitionnaire lors du dépôt de PC de cet équipement.	

	SUPER U
Nombre d'arbres de hautes tiges plantés	31
Nombre d'arbres à croissance limitée	58
Total des arbres pour le projet SUPER U	89

DR 60



PREFET DU PUY-DE-DÔME

**DIRECTION DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES
ET DE L'ENVIRONNEMENT**

BUREAU DE L'ENVIRONNEMENT
Affaire suivie par sylvie MONNET/ delphine GRAND : 04 73 98 63.61/63.60
Sylvie.monnet@puy-de-dome.gouv.fr
Delphine.grand@puy-de-dome.gouv.fr

ATTESTATION DE DEPOT DE DOSSIER

OBJET DU DOSSIER : Dossier de déclaration au titre des installations classées pour la protection de l'environnement concernant le projet d'aménagement d'un parking et d'une station service

NOM DE L'EXPLOITANT:SUPER U

LIEU DE L'EXPLOITATION :ZAC des Meules-63270 VIC-LE-COMTE

NOMBRE D'EXEMPLAIRES :2

DATE DE DEPOT : 03/08/2017

Personnel référent : Sylvie MONNET

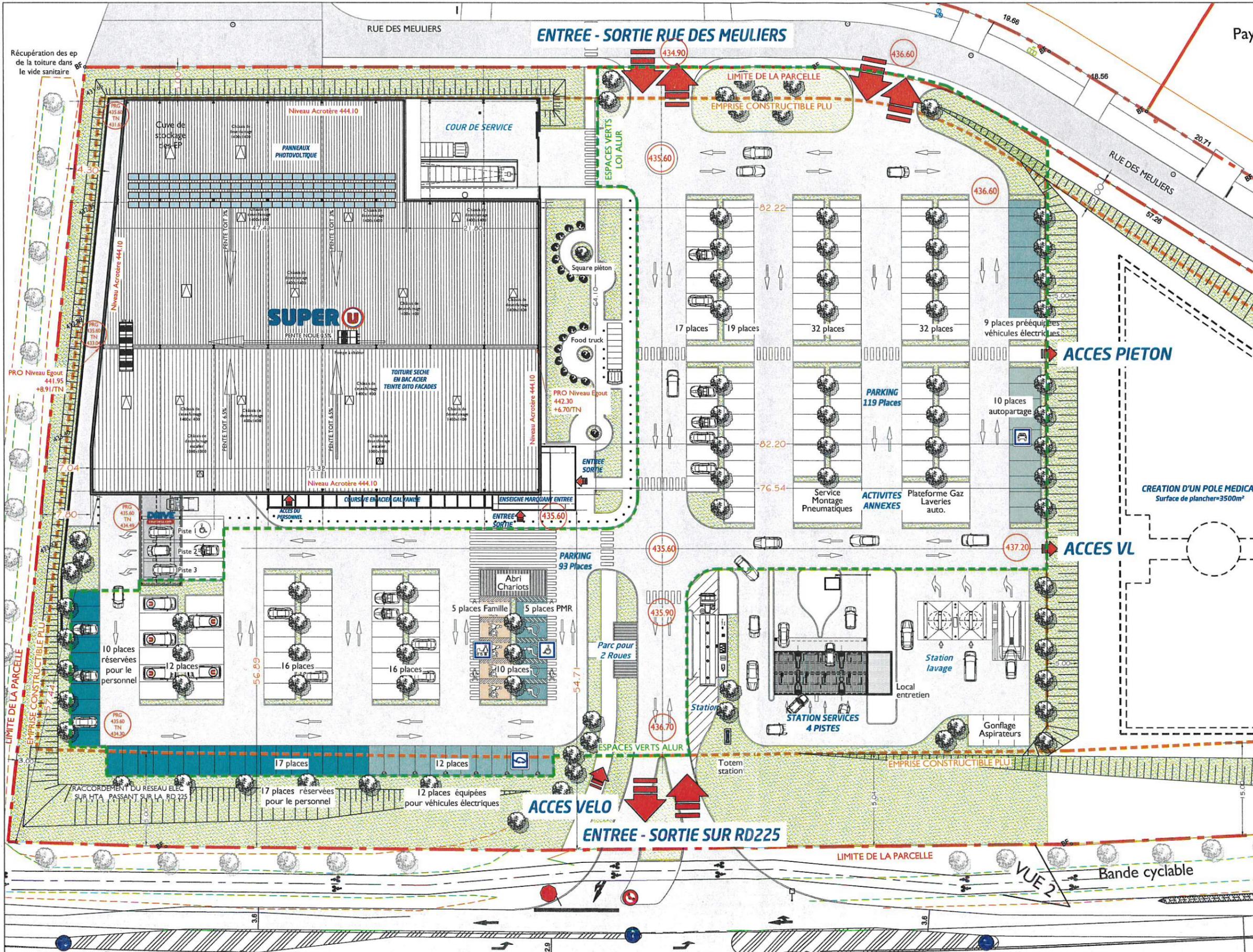
**P/ la Préfète et par délégation,
p/le Chef de Bureau**


Sylvie MONNET

La présente attestation ne vaut en aucun cas "récépissé de déclaration" d'installation classée. Celui-ci ne pourra être délivré qu'après vérification de la conformité du dossier aux textes relatifs aux installations classées.



PLAN DU PARKING - LOI ALUR
ECHELLE: 1/600ème



CALCUL LOI ALUR

- SURFACE PLANCHER MAGASIN SUPER U:
RDC: 4102.00m²
Etage: 308.00m²
Total surface plancher du bâti: 4410.00m²
- SURFACE PLANCHER POLE MEDICAL
Total surface plancher du bâti en projet: 3500.00m²
- TOTAL SURFACE DE PLANCHER : 7 910m²
- LOI ALUR SUR MAGASIN ET POLE MEDICAL:
7 910m² x 0.75 = 5932.50m² d'emprise max de l'aire de stationnement
- BILAN SURFACE VOIRIE: 4586.00m²
- NOMBRE PLACES DE STATIONNEMENT
93 Places + 119 Places = 212 places
- Places imperméables (coef pondération 1) : 1965 m²
5 places PMR et 5 places Familles soit
10 x 16.50 = 165 m²
144 places
144 x 12.50 = 1800m²
- 27 Places perméables (coef pondération 0.5)
(27 x 12.5) x 0.5 = 168.75 m²
- Surface à soustraire (coef pondération -1)
21 places réservées véhicules électriques = -262.50m²
10 places réservées auto-partage = -125m²
Espaces verts dans emprise du parc de stationnement (calcul loi ALUR) = -982 m²
- TOTAL SURFACE PARC DE STATIONNEMENT LOI ALUR:
1965 + 4 586 + 168.725 - 262.50 - 125 - 982 = 5350.25m²
- BILAN : 5350.25m² à réaliser pour 5932.50m² max demandés

LEGENDE PARC DE STATIONNEMENT LOI ALUR :

- SURFACE VOIRIE
- ESPACE VERTS PRIS EN COMPTE DANS EMPIRE PARKING (ALUR)
- PLACES DE STATIONNEMENT
- VEHICULE ELECTRIQUE
21 places avec bornes ou prééquipées (alimentation en attente)
- AUTOPARTAGE
- PMR
- FAMILLE
- PLACES DU PERSONNEL
27 places traitées revêtement drainant type EVERGREEN ou similaire
- DRIVE (3 pistes)
- ABRI 2 ROUES (10 emplacements)
- ARBRE DE HAUTE TIGE
- ARBRE EXISTANT



LEGENDE :

- ARBRE DE HAUTES TIGES type Celtis Australis
- ARBRE EN ALIGNEMENT A DEVELOPPEMENT LIMITE type ROBINIA pseudoacacia Umbraculifera
- ARBRE EXISTANT
- COMPOSITION MASSIFS FLORISSANTS À TYPE FLORIFÈRES :
Arbuste ornemental type Forsythia x intermedia Lynwood Gold
Espère florifère type Pennisetum alopecuroides Hameln
Massif tapisant type Ionicera nitida Maigrun
- HAIE PERSISTANTE
- ENGAZONNEMENT
- 29 PLACES DE STATIONNEMENT RESERVE PERSONNEL + VEHICULE ELECTRIQUE EMPLACEMENT TYPE EVERGREEN OU SIMILAIRE

